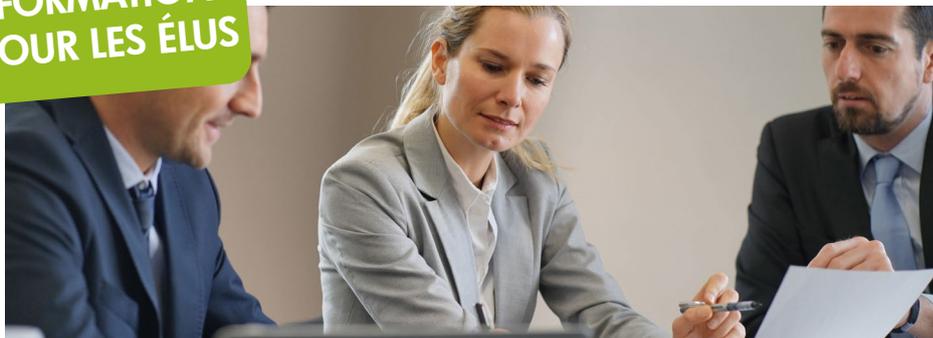


FORMATION
POUR LES ÉLUSLa formation
continue
à l'université

La force d'un réseau national



Les essentiels de la GRH d'une collectivité



Durée

1 jour - 7 heures



Calendrier

Nous consulter



Lieu

Dans les locaux de l'Université :
Arras, Béthune, Douai, Lens

Formation intra dans vos locaux
possible



Public

Formation collective : 12 participants
maximum



Tarifs

560 € (possibilité de prise en charge
par le DIF Élus ou par la collectivité)
Groupe intra : 1750 €

La gestion des ressources humaines (GRH) est un pilier du bon fonctionnement d'une collectivité. Recrutement, organisation du travail, gestion des carrières, dialogue social, qualité de vie au travail : autant de leviers à maîtriser pour mobiliser les agents au service de l'intérêt général. Cette formation propose aux élus une vision claire des grands principes de la GRH dans la fonction publique territoriale.

Objectifs

- Comprendre les spécificités réglementaires de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique territoriale
- Connaître les règles principales associées aux différentes étapes de la gestion de carrière des agents : recrutement, rémunération, mobilité, formation, évaluation et fin de carrière
- Appréhender les outils et méthodes pour un pilotage efficace des ressources humaines dans une collectivité : gestion de la masse salariale, de la présence et de la qualité de service public

Contenu de la formation

Introduction à la GRH dans la fonction publique territoriale :

- Présentation du cadre légal et réglementaire de la fonction publique territoriale
- Rôles et responsabilités des élus en matière de GRH

Les étapes clés de la gestion de carrière des agents :

- Recrutement et intégration : types d'embauches, processus et responsabilités
- Réalisation des missions et tenue de poste : hiérarchie, entretiens et développement des compétences
- Gestion de l'évolution professionnelle et des carrières
- Gestion de la mobilité et des parcours professionnels
- Positions administratives

Le pilotage des ressources humaines :

- La gestion de la masse salariale : facteurs de progression, leviers de maîtrise
- Le choix du mode de gestion (déléguée, intégrée, commune)
- Le pilotage de l'efficacité et de la qualité de service public
- La gestion des dépenses RH auxiliaire (CDG, formation, aménagements...)
- La gestion des présences et de l'absentéisme

Validation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcu-handicap@univ-artois.fr

Mise en application :

- Traitement d'un cas pratique proposé par le formateur ou d'une problématique rencontrée par des participants

Modalités pédagogiques

- Recueil des besoins et adaptation des contenus aux besoins
- Exposés participatifs associés à des mises en application directes (exposés < 20 minutes)
- Mises en situation

Intervenant

Fabien MALASSINGNE

Consultant en gestion des compétences, Educonseil.
PAST à l'Université d'Artois.

Financement

Droit individuel à la formation des élus (DIFE)

OU

Budget formation de la collectivité

Une procédure à suivre

1. Créer son identité numérique 
2. Créer son compte élu 
3. Contacter la FCU Artois 

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre collectivité

Pour plus d'informations, nous contacter.

Informations non contractuelles

FCU Artois
9 rue du Temple – BP 10665 – 62030 ARRAS
Tél. 03 21 60 37 68
Mail : fcu-fare@univ-artois.fr



www.univ-artois.fr